

**S.C.P.**  
**P. TARBOURIECH - Y. SIBUT BOURDE**  
**HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS**  
Immeuble Le Giotto  
4, rue Jean Althen  
**84000 AVIGNON**  
Siret: 314 370 933 08025

**PROCES VERBAL DE DESCRIPTION IMMOBILIER**

**L'AN DEUX MIL QUINZE  
ET LE VINGT NEUF JUIN**

A LA REQUETE DE :

LE CREDIT FONCIER DE France, Société immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 029 848, dont le siège est 19 Rue des Capucines 75001 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Guillaume FORTUNET membre de la SCP FORTUNET ET ASSOCIES, Avocats associés au Barreau d'AVIGNON, y demeurant 64 rue Thiers, qui se constitue pour elle sur la présente poursuite.

EN VERTU DE :

La grosse en forme exécutoire d'un Acte de prêt passé aux minutes de Maître AUBERT, Notaire, en date du 30 Mars 2011 et d'une affectation hypothécaire à la garantie du prêt dont s'agit publié le 09.05.2011 Vol 2011 V n°1975.

*Je soussigné Yannick SIBUT BOURDE de la Société Civile Professionnelle Philippe TARBOURIECH & Yannick SIBUT-BOURDE, Huissiers de Justice associés à la résidence d'AVIGNON, Immeuble Le Giotto, 4 Rue Jean Althen,*

Procédant en exécution des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution relatif aux procédures de saisie immobilière et de distribution du prix d'un immeuble à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des charges tendant à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés.

Me suis rendu ce jour en la commune de Sorgues, n°25 Rue de la Poincarde, dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Acajou », cadastré section CT n°230 pour 26 ares et 6 centiares, Section CT n° 266 pour 26 centiares, Section CT n°270 pour 5 ares et 30 centiares, Section CT n°272 pour 2 ares et 97 centiares.

Et dans :

\* Le lot Volume 3 faisant l'objet d'un état descriptif de division volumétrique selon acte de Maître COMTE en date du 04 janvier 2011 publié le 28.01.2011 Vol 2011 P n°747.

\* Le Lot n°84 composé d'un appartement de type T2, situé dans le Bâtiment B, au 1<sup>er</sup> étage, porte n°33.

Et les 1357/100 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales  
Et les 6072/100 000èmes des parties communes spéciales au Bâtiment B.

\*Le Lot n°15 composé d'un parking n°71, situé à l'extérieur, au rez-de-chaussée

Et les 103/100 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

\*Le Lot n°71 composé d'un parking n°23, situé dans le Bâtiment A, au sous-sol

Et les 159/100 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales  
Et les 548/100 000èmes des parties communes spéciales au Bâtiment A.

Objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété selon acte de Maître COMTE en date du 04.01.2011 publié le 28.01.2011 Vol 2011 P n°751.

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

\*\*\*\*\*

Etant à l'adresse, à 14 heures 30, je rencontre Monsieur  locataire, qui après lui avoir décliné mes nom, qualité ainsi que l'objet de ma visite, ne fait aucune difficulté pour que je procède à mes opérations.

L'appartement se situe au premier étage d'un immeuble édifié sur quatre niveaux à savoir un parking souterrain, un rez-de-chaussée surélevé de deux étages.

Le logement porte le numéro 33 et se compose d'un séjour avec kitchenette, d'une terrasse, de deux chambres et d'une salle de bains/WC.

Il est orienté Nord-Sud.

Le chauffage est commun ainsi que l'eau chaude.

## APPARTEMENT

### COULOIR D'ENTREE

Il dessert le séjour, les chambres et la salle de bains/WC.  
Porte palière isoplane avec serrure trois points.  
Sol et plinthes carrelées.  
Murs et plafond peints.  
Un point lumineux.  
Un visiophone.

### SALLE DE BAINS/WC

On y accède depuis le couloir d'entrée par une porte de communication isoplane.  
Il s'agit d'une pièce aveugle.  
Sol et plinthes carrelés.  
Murs et plafond peints.  
Un siège WC.  
Un sèche serviette de chauffage central.  
Une ventilation mécanique contrôlée.  
Une baignoire occupe le pan Ouest : elle est entourée par six rangs de faïences murales et comporte un tablier faïencé, un mitigeur et une douchette.  
Un miroir éclairé par deux spots.  
Une vasque avec mitigeur posé sur un meuble bas en mélaminé stratifié deux portes.  
Un point lumineux.

### CHAMBRE SUD-OUEST

On y accède depuis le couloir d'entrée par une porte de communication isoplane.  
Sol et plinthes carrelés.  
Murs et plafond peints.  
Un placard mural à deux portes coulissantes faisant office de dressing occupe le pan Nord.  
Un radiateur de chauffage central.  
Une fenêtre à châssis pvc double vitrage à un vantail fermé par un volet roulant manuel ouvre au Sud sur la rue.  
Un point lumineux.

### CHAMBRE SUD

On y accède depuis le couloir d'entrée par une porte de communication isoplane.  
Sol et plinthes carrelées.  
Murs et plafond peints.  
Un radiateur de chauffage central.  
Un placard mural à deux portes coulissantes faisant office de dressing occupe le pan Nord.  
Une fenêtre à châssis pvc double vitrage à un vantail fermé par un volet roulant manuel ouvre au Sud sur la rue.

### SEJOUR

On y accède depuis le couloir d'entrée par une porte de communication isoplane.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un radiateur de chauffage central.

Une porte fenêtre à châssis pvc double vitrage à deux vantaux fermée par un volet roulant manuel ouvre au Sud sur la terrasse.

Un point lumineux.

### **TERRASSE**

On y accède uniquement depuis le séjour.

Elle est en forme de « L » renversé.

Elle est délimitée au Nord par le mur de façade de l'immeuble, au Sud et à l'Est et à l'Ouest par un muret crépi surmonté d'un garde-corps métallique.

La terrasse est couverte par celle du deuxième étage et la sous-face est peinte.

Sol constitué de dalles sur plot.

Un point lumineux.

### **KITCHENETTE**

On y accède depuis le séjour et elle occupe le côté Nord-Est de la pièce.

Elle est équipée d'une cuisine aménagée comprenant :

- quatre placards hauts en mélaminé stratifié wengé.

- trois placards bas et un tiroir en mélaminé stratifié wengé.

- un plan de travail en mélaminé stratifié percé par une plaque de cuisson à deux feux électrique et un évier en inox un bac avec égouttoir et mitigeur.

- deux spots électriques.

- une crédence constituée de deux rangées de faïences murales qui s'étend sur toute la longueur du pan Nord et ses retours.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Un point lumineux.

### **EMPLACEMENT DE PARKING AERIEN**

L'emplacement porte le n°71.

Son sol est en enrobé.

Il est délimité par un marquage au sol où figure également sa numérotation.

### **PLACE DE PARKING SOUTERRAIN**

La place de parking souterrain porte le n°23.

Il s'agit d'un emplacement ouvert sans box.

Murs, plafond et sol en béton.

Il est délimité par un marquage au sol.

Sa numérotation figure sur le mur du fond.

## **RESIDENCE**

La résidence est récente et a été construite dans les années 2010.

Elle ne comporte pas d'espace vert, ni d'ascenseur, ni de gardien.

Les parties communes sont propres et en bon état.

Le syndic de l'immeuble est la société CITYA BELVIA IMMOBILIER ayant son siège Le Parc d'Ariane Bat E3, 11 av de la Grande Thumine 13090 AIX EN PROVENCE.

### REMARQUES GENERALES

Monsieur FATOU règle actuellement un loyer de 491,81 Euros pour l'appartement et 44 Euros pour provision pour charges.

Il est locataire en vertu d'un bail d'habitation de trois ans soumis à la loi du 06 juillet 1989 qu'il a signé le 31 mars 2014 et qui a pris effet le 18 avril 2014.

L'appartement est en parfait état d'entretien.

Mes descriptions étant terminées, je me retire ensuite à 15 heures 30.

Des photographies ont été prises par mes soins et sont annexées au présent.

De tout quoi j'ai dressé le présent Procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.



SCP Ph. TARBOURIECH &  
Y. SIBUT BOURDE  
Huissiers de Justice associés  
Le Giotto 4, rue Jean Althen  
84000 AVIGNON

**PROCES-VERBAL de SIGNIFICATION**

Numéro de l'acte : 100310 2

**POUR :**

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

**POUR :**

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Coût définitif de l'acte
S.C.T Art 18
7.67
Droit fixe art 6&7
226.60
T.V.A. 20.00 à
46.85
Taxe Fiscale Art 20
11.16
Total T.T.C. Euros
292.28

*Le présent acte comporte 6 feuilles.*

*Coût définitif : 292.28 €*

*Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.*

Ph. TARBOURIECH Y. SIBUT-BOURDE



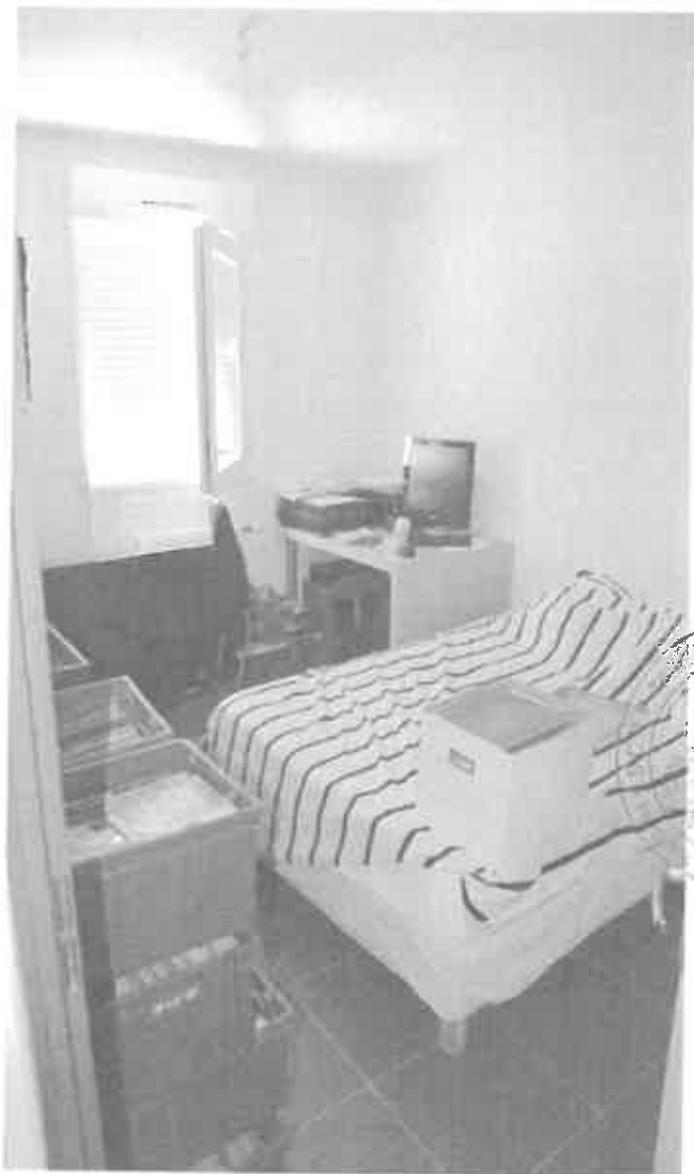
**COULOIR D'ENTREE**



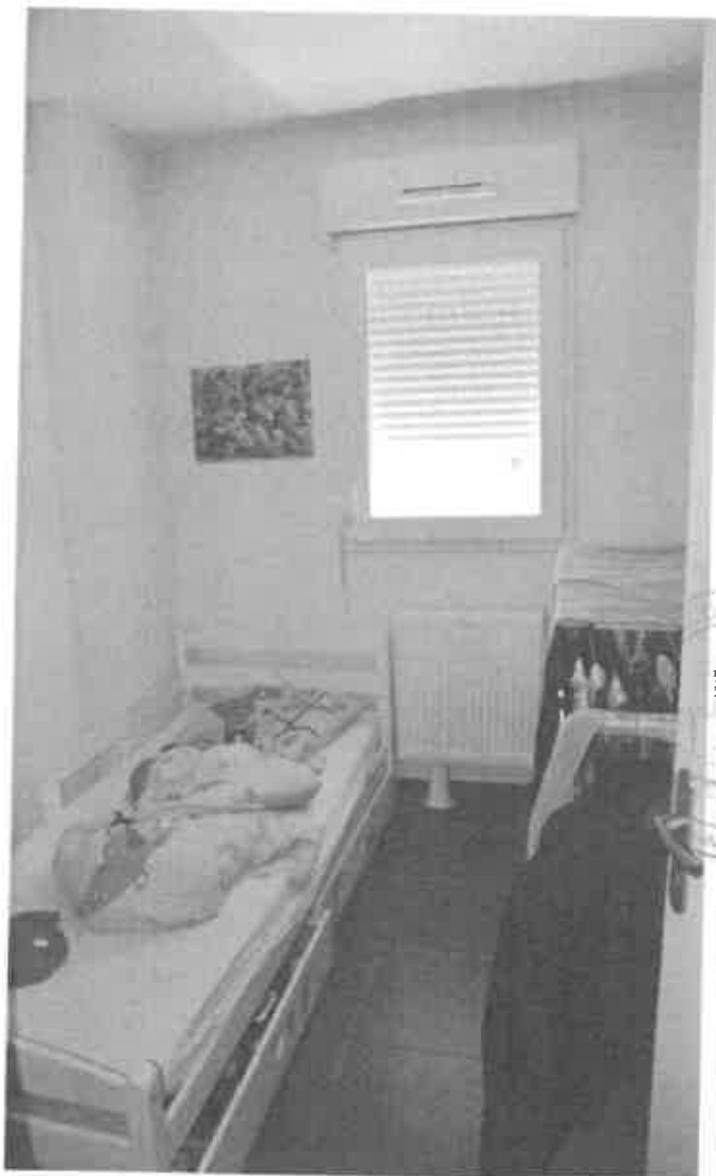
**SALLE DE BAINS/WC**



CHAMBRE SUD-OUEST



CHAMBRE SUD



**SEJOUR**



**TERRASSE**

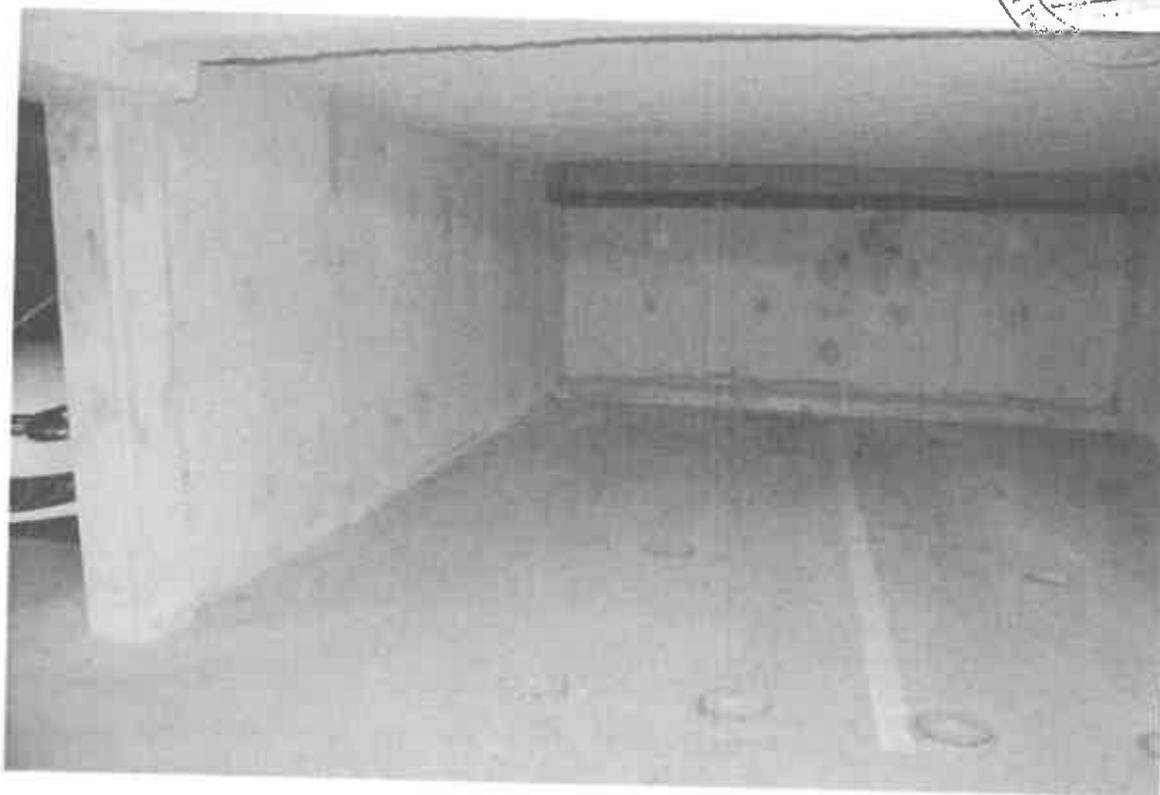




**KITCHENETTE**



**PLACE DE PARKING SOUTERRAIN**



**EMPLACEMENT DE PARKING AERIEN**



**RESIDENCE**



